

Voyage d'un religieux d'Hauterive à Nantes en Bretagne et retour par Paris en 1786 [suite]

Autor(en): **Droux, Basile**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **6 (1918)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-818114>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VOYAGE D'UN RELIGIEUX D'HAUTERIVE
A NANTES EN BRETAGNE
ET RETOUR PAR PARIS EN 1786,

par le Père BASILE DROUX, capucin.

(Suite).

Cette ville tire son nom des *Namnetes*, peuple d'entre les anciens Armoricaïns ; ses avenues sont partout charmantes, et en général la beauté de sa position la fait appeler *Nantes la jolie*. L'évêque est seigneur d'une partie de la ville, conseiller né du Parlement de la province, chancelier de l'Université et suffragant de Tours. Son diocèse renferme 237 paroisses et annexes, 3 collèges ; 9 abbayes, 99 prieurés. Ses revenus annuels sont d'environ 40 000 livres et sa taxe à Rome est de 2000 florins pour ses bulles.

La cathédrale, édifice gothique à 3 portails, chargé d'une infinité d'ornements à l'extérieur, est surtout remarquable par les deux tours carrées qui l'accompagnent, par les ouvertures de sa grande porte couverte de bronze, par sa sonnerie qui forme, tant par le nombre que par la proportion de ses cloches, une harmonie complète et telle qu'il en est peu de pareilles en France ; il y a dans son intérieur plusieurs tombeaux des ducs de Bretagne, entre autres celui de Jean IV, surnommé le Conquérant, qui y est représenté en bosse, armé de toutes pièces avec le collier de l'Ordre de l'Hermine ; 20 chanoines.

On remarque dans l'église des *Carmes* un superbe tombeau en marbre noir et blanc, sculpté par le fameux Michel Colombe, et qui renferme le corps de François II, dernier duc de Bretagne, celui de Marguerite de Bretagne sa fille aînée, celui de Marguerite de Foix sa seconde femme, et le cœur d'Anne de Bretagne son autre fille et son héritière, mariée successivement aux rois Char-

les VIII et Louis XII. Ce mausolée si vanté, au milieu du chœur, est chargé de quantités de figures et de statues supérieurement travaillées. Il peut avoir $4\frac{1}{2}$ pieds d'élévation au-dessus de terre, 7 pieds de longueur, $4\frac{1}{2}$ de largeur ; il est fermé et entouré d'un petit grillage de fer de $2\frac{1}{2}$ pieds de haut. François II et Marguerite de Foix sont sculptés en marbre blanc et couchés sur le tombeau de grandeur naturelle, avec leurs ornements ou habits ducaux, couronne sur la tête, celle-ci supportée par deux coussins à moitié relevés et soutenus par trois génies qui en tiennent chaque bout ; il y a des broderies sur les coussins ; l'habillement des deux personnages est herminé de marbre noir ajouté ; le coussin de chacun est de la même pièce que les figures ou statues des princes. Aux pieds du duc est un grand lion couché qui porte ses armes ; aux pieds de la duchesse, un grand chien levrier aussi couché et portant ses armes ; les deux côtés du tombeau sont ornés de figures sculptées, en marbre blanc, et qui représentent les douze apôtres ; sous leurs pieds, un peu plus bas, ce sont de petites figures représentant des religieux Carmes en différentes attitudes, de marbre noir, le capuchon sur la tête, la face en marbre blanc ; on dit que le tout est de la même pièce. Du côté qui régarde le maître autel sont deux figures qui représentent S. François d'Assise et sainte Marguerite, sous lesquels sont aussi de petites figures comme aux deux côtés latéraux. Du côté d'en bas sont deux figures qui représentent les rois Charlemagne et S. Louis, sous lesquelles sont aussi ces petites figures comme plus haut. Les quatre coins du tombeau sont gardés par quatre grandes statues d'environ 5 pieds qui sont les quatre vertus cardinales. La table du tombeau est en marbre noir comme le dessous. Le tout et chaque figure, ce sont des pièces achevées. A la *Visitation*, ce sont des figures représentant des religieuses et peintes sur le plafond de la nef de l'église, si bien qu'en les voyant depuis le maître autel, elles semblent penchées contre vous, de même depuis le bas. Quatre peintres et architectes sont venus exprès de Paris pour voir ça.

L'Hôtel de ville est un grand bâtiment dont les salles sont bien décorées, le portail des mieux entendus, et le jardin distribué en allées de tilleuls taillés en orangers, avec des berceaux, des tapis de gazon, des bordures garnies d'arbustes de décoration, et des fleurs qui changent à chaque saison.

L'Hôtel de la Bourse des Marchands menace ruine dans bien des endroits et sera sans doute bientôt rebâti ; mais il est accompagné de deux places, l'une au couchant, nommée la *Hollande*, et plantée de beaux ormeaux, avec une clôture de bois peinte à hauteur d'appui ; l'autre, appelée l'*Angleterre*, entourée de boutiques portatives ou d'étaux qu'y dressent de petits marchands, bijoutiers, merciers, etc.

Le palais de la Chambre des comptes, rebâti à neuf avec beaucoup de magnificence par le roi et les États, a 197 pieds de longueur sur 66 de largeur ; le milieu de la façade principale consiste en un avant-corps composé de 4 grandes colonnes isolées, d'ordre ionique de 3 pieds 6 pouces de diamètre, posées sur un socle continu, et terminées par un fronton avec les armes du roi au-dessus de la porte d'entrée. Les deux arrière-corps sont percés chacun de 6 fenêtres entremêlées de pilastres de même proportion et de même ordre que les colonnes ; le tout couronné d'un grand entablement surmonté d'une balustrade qui règne au pourtour de tout l'édifice. C'est un bâtiment superbe, où s'assemblent les États ; il a 3 faces couvertes en plate-forme. Derrière les quatre grandes colonnes de l'entrée, il y a un beau vestibule, et un escalier à double rampe en pierre blanche. Au-dessus, dans son milieu, se présente une porte où l'on entre dans la salle des Procureurs, vaste salle bâtie en forme de panneaux en pierre blanche, les panneaux unis et les trumeaux chargés de fleurs de lys d'hermine sculptées en relief. Il y a plusieurs autres salles très bien tapissées, une à gauche aux deux coins de laquelle il y a une porte ; à droite on entre par une porte au milieu dans la salle du Conseil où sont les présidents ; elle est de toute magnificence, excepté à gauche, le long des croisées, où c'est boisé, peint en bleu pâle vernissé, et tous les panneaux chargés jusqu'au milieu de trophées en relief, tous entièrement dorés comme les lambris et listes ; le reste de la salle est couvert d'une tapisserie en gobelin faite en 1784, dont je ne pouvais me rassasier d'admirer l'art et la finesse des nuances. C'était un présent du roi Louis XVI. En voici la description : au haut de la salle, derrière le président, est au milieu un crucifix très grand que les étrangers admirent comme une excellente pièce ; à ses deux côtés, on voit les symboles de la foi et de la religion, en figures, et leurs attributs, cela tient toute la largeur. Vis-à-vis, des deux côtés de la porte, est

représenté le symbole de la force et de la justice ; à droite est au milieu le portrait du roi en grand et qui se tient debout, tenant son chapeau à la main, le sceptre baissé de l'autre, avec ses ornements royaux peints sur toile ; à ses deux côtés, le symbole de la prudence et de la clémence. De là, on passe dans une autre salle qui a le fond bleu pâle vernissé et tous les lambris et listes dorés.

Nantes est une grande ville, la plus belle que j'aie vue depuis la Suisse ; les maisons, bâties en pierre blanche, sont presque toutes ornées de ferrades et balcons ; elles ont ordinairement trois ou quatre étages, outre le rez de chaussée où sont les magasins et boutiques ; elles sont superbes. Il y a des rues fort étroites et assez malpropres ; d'autres par contre sont assez larges et propres, particulièrement sur le haut de la ville ; il y a aussi de belles rues, particulièrement sur les quais et dans les faubourgs comme celui de la Fosse, quai sur la Loire qui va depuis le pont près de la Bourse jusqu'aux Petits Capucins. La Bourse est une très belle place à deux rangées de tilleuls et fort large, mais pas encore assez spacieuse pour contenir le grand nombre de personnes qui vont s'y promener, principalement depuis 5 à 6 heures du soir jusqu'après 9 heures, où on voit se promener messieurs et dames avec tout ce que le luxe a de plus recherché, les femmes habillées, le luxe à part, très modestement ; enfin un très beau monde. Depuis avant-midi jusqu'à 2 heures, on n'y voit que des hommes ou négociants qui y vont pour faire leurs affaires, et la place est ordinairement toute remplie. De là on continue par ce quai qui, d'un côté, a de superbes façades de maisons, la rue pavée, une rangée d'ormeaux, à côté encore une chaussée sablée fort large pour les piétons ; un bras de la Loire a peut-être 200 navires dessus, alignés par 3, 2, 1, tout le long du quai qui a presque une demi-lieue de longueur, ce qui fait un coup d'œil superbe. Depuis le matin jusqu'au soir, c'est toujours un monde infini qui s'y croise ou qui y reste. Presque au bord de ce quai sont les Petits Capucins, situés sur une roche où il y a jardins, terrasse, berceaux, d'où l'on découvre la ville, les faubourgs, les différents bras de la Loire, les îles, une vaste campagne, les coteaux ; sous leurs yeux passent tous les navires, barques qui vont à Nantes ; les marins prient toujours en passant devant eux, ayant une singulière dévotion à la Ste Vierge. Les vaisseaux catholiques, quand ils

partent, s'arrêtent là vis à vis, font leurs prières et saluent la Ste Vierge à coups réitérés de canon, ce que j'ai vu.

L'île Gloriette où je logeais est vis à vis de la Fosse ; nous voyions de nos fenêtres plusieurs vaisseaux près du quai, et tous les autres près du quai de la Fosse ; c'est un des plus forts ports de Nantes, où l'on voit les embarquements et décharges des vaisseaux, radoubages, etc. On en couvrait un de cuivre quand j'y étais ; on en a lancé deux pendant mon séjour ; on en construisait plusieurs autres qui étaient sur les chantiers.

L'île Feydau est superbe aussi, au bas du pont de bois, occupée par de riches marchands, et remplie de maisons qui sont autant de superbes hôtels. Le quai Brancasse qui la suit, au delà du pont de pierre, est très beau aussi. Il y a encore d'autres îles, et plusieurs dans la Loire, qui sont de jolies prairies. Sur le derrière de la maison où nous logeions ou île Gloriette, on découvre un bras de la Loire, une vaste campagne où les vaches et bœufs sont tout le printemps et tout l'été en grand nombre. Cette prairie est terminée par un joli coteau.

La rue Gralin, nom d'un riche négociant qui a entrepris et fait bâtir cette rue, est superbe, tant par sa largeur que par les magnifiques édifices qu'on y voit ; elle est sur une pente depuis la Fosse ; on y bâtit continuellement, entre autres la salle de comédie qui est déjà fort élevée et qui fera un superbe morceau ; son entrée a deux rangs de colonnes, etc. La grande rue qui va à Paris est belle, de même la place de Bretagne avec le Bois d'amour ainsi appelé. Le Cours est de toute beauté, au-dessus de la ville, aussi vaste par sa largeur qu'il est étendu par sa longueur, percé des deux côtés de toute sa largeur, ce qui fait une échappade magnifique, d'autant plus belle que le cours est sur la hauteur, a trois ou quatre rangées d'ormeaux, et, des deux côtés, des rues bordées de superbes édifices.

Le faubourg de la Fosse est sans contredit le plus étendu, le plus riche et le plus beau de Nantes. Il est habité par les plus fameux négociants. Les maisons y sont toutes bâties en pierre avec des ferrades et balcons, et les quais revêtus de taille, avec un rang d'ormeaux qui s'étend d'un bout à l'autre. L'admirable vue de la Loire, d'ailleurs chargée de navires et de bateaux de toute espèce, le riant aspect d'une vaste campagne qui se présente comme en amphithéâtre à l'opposite et derrière les îles formées par

la rivière au-dessus et au-dessous du faubourg des Ponts, la perspective du *Pirmil*, etc., l'ont fait comparer à la fameuse rue de Constantinople, dont la population passe pour la plus agréable et la plus avantageuse de l'univers. La Pierre Nantoise, située à l'extrémité de ce faubourg, est un rocher élevé en pente et d'un grand poli, sur lequel des enfants dansent avec autant de hardiesse que de dextérité lorsqu'on veut bien leur donner quelque argent. Joignant est un ermitage habité par des capucins, qui y ont pratiqué des jardins avec une fort jolie église. Le bois de Launay est beau, promenade très agréable pour Nantes.

Nantes a en longueur, largeur, et de plusieurs sens, $1\frac{1}{2}$ lieue de long, 5 à 6 lieues de tour, plus de 100 000 âmes. Le magasin à café de Nantes contient et a toujours 3 millions de livres, et rapporte 15000 livres à la ville ; le préposé du magasin n'a point de gage que ce qui tombe des tonneaux ou balayures, qui lui rapportent 25 à 30 000 livres par an, outre 5 à 6 personnes qui lui aident et qui n'ont point de gage que ce qu'elles balayent après lui. Quant à la vie, on y est délicieusement bien en tout genre, poissons de rivière, de mer, viande, volaille, gibier, légumes, fruits, etc. Il y avait déjà des cerises à Beaune sur le marché au commencement de mai, à plus forte raison quand nous fûmes à Nantes, prunes, poires, etc.

Nantes est la patrie de plusieurs hommes illustres. Il s'y est tenu plusieurs conciles. Elle est particulièrement connue dans l'histoire par le fameux édit qu'Henri IV y donna en 1598, en faveur des réformés du royaume, et que Louis XIV révoqua en 1685.

Il est peu de villes qui soient plus avantageusement situées pour le commerce maritime ; aussi en fait-elle un immense, tant avec la Guinée qu'avec les îles et colonies françaises d'Amérique, et l'on y compte au moins 200 négociants armateurs. L'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, la Hollande et d'autres nations européennes y importent et en exportent aussi tous les ans quantité de marchandises, de provisions et de denrées de toute espèce. Les gros navires, à la vérité, ne peuvent pas y remonter, à cause du peu de profondeur de la Loire ; mais ils s'arrêtent à Mindin ou Pain-Bœuf, où ils sont en sûreté, et d'où leurs cargaisons se voient à Nantes dans des barques ou gabarres de 50, 60, 80 et même 120 tonnes de poids.

Poissons que j'y ai vus et mangés. *Pelisse*, poisson de mer qui vient aussi dans la Loire ; il est plat, large jusqu'à passé $1/2$ pied sur 1 pied passé de longueur, petite tête plate, bouche de travers sa largeur, deux yeux sur le plat de la tête ; très bon poisson, il n'a qu'une arête. *Rateau*, presque de la même forme, pas si grand, plus court, presque rond. *Lubine*, très bonne ; on l'écorche ; a presque la tête comme la truite, les grandes $1 1/2$ pied. La *tampray*, grande comme une anguille, a une peau noirâtre, point d'arête, elle n'a que comme une ficelle au milieu ; depuis l'oreille à quelque distance, elle a 6 trous de chaque côté comme une flûte ; bon poisson ; tous ceux-là, point d'écailles ; il y a beaucoup d'anguilles dans la Loire. *Mulet*, à peu près comme l'ombre, très bon ; le maquereau, à peu près comme le mulet ; le *lieux*, grand poisson à peu près comme le brochet ; le *posteau*, grand comme le $1/4$ d'une vache, extrêmement large et assez grand ; point d'arête sauf au milieu, les chairs extrêmement blanches et délicates ; on ôte une petite peau quand il est cuit. La *ray* ; il y en a de deux sortes ; une *bouclée*, c'est la meilleure, et la *non bouclée* ; la 1^{ère} a de distance en distance des places dures comme un cruche¹ où sont de fortes pointes ; elle est large, presque ronde, d'environ $1/2$ pied de long ; on la pèle quand elle est cuite ; bon poisson². (A suivre).

¹ Petite pièce de monnaie appelée *Kreuzer*, un peu plus petite qu'une pièce de 5 centimes.

² Le religieux d'Hauterive qui nous raconte son voyage en France, le P. Boniface Thorin, de Villars-sous-Mont (voir *Annales*, V, 1917, p. 227) décrit plus longuement Nantes et ses environs, parce qu'il y fit un séjour de six semaines (du 10 juin au 22 juillet) chez son frère Charles, qui y avait ouvert, depuis peu de temps, un grand commerce de fromages de Gruyère, « de Gabeleterie, verre à vitres et en table », et de matières nécessaires à la fabrication des verres. Charles Thorin avait fondé une société par actions, dont les statuts prévoyaient la dissolution en 1793. Nous avons trouvé à la Bibliothèque cantonale, parmi les brochures de la collection Gremand, un petit imprimé de 5 pages sans lieu ni date, intitulé : *Perspective des avantages qu'offre au canton de Fribourg le projet de commerce pour lequel le S^r Thorin, négociant à Nantes en Bretagne, a ouvert une souscription*. « Quoi qu'en dise l'envie de certains concurrents, lit-on dans cet écrit, le S^r Thorin cherche avant tout le bien public et l'avantage de sa Patrie. Par les débouchés considérables qu'il a ouverts aux fromages de Gruyère au moyen de ses connaissances avec les gens de mer et de la position avantageuse où il se trouve, comme en faisant connaître leur supériorité sur tous ceux qui en usurpent le nom, il n'en assurera et étendra pas seulement le débit, mais il em-

pêchera par là même que quelque cabale puisse jamais le faire tomber à un prix défavorable; ce qui ne peut manquer de tourner au profit des propriétaires de montagnes, fermiers et de tout le pays... Il y a lieu pour cela de faire prospérer le port de Portalban, seul endroit par lequel on puisse entrer ou sortir du canton sans passer sur le territoire de l'Etat de Berne... ainsi l'argent pour droits, péages, commissions et autres frais restera dans le canton, entre les mains de Leurs Souveraines Excellences de Fribourg. Le S^r Thorin s'offre d'y faire passer une grande partie de ses fromages et autres objets; en retour, il y fera aborder depuis l'étranger de fortes parties de marchandises en tout genre qui y seront déposées pour être de là expédiées dans le canton et ailleurs, dès qu'il aura plu à Leurs Souveraines Excellences de rendre ce port praticable et d'y placer des commissionnaires capables d'occuper ce poste et de mériter la confiance publique. Comme ces marchandises arriveront en droiture des ports de mer, elles reviendront à meilleur compte que de coutume; et ainsi il sortira moins d'argent du pays; il n'en sortira peut-être même point du tout si elles sont échangées contre des fromages.... Ces marchandises, objet de consommation journalière et de première nécessité, il vaut mieux se les procurer de première main par l'entremise et au profit des sujets du canton même que de le tenir de nos voisins après qu'il a passé par plusieurs mains étrangères. Ainsi chaque particulier un peu aisé pourra, sans quitter son foyer, profiter des avantages du commerce en général, et de ceux en particulier que procure le commerce journalier sur les ports de mer sans diminuer dans le pays la masse d'un numéraire lent à rentrer... Par ces dispositions et ces aperçus, le S^r Thorin espère s'attirer la protection de Leurs Souveraines Excellences et les porter à favoriser sa souscription en lui accordant les fins de la très-humble requête qu'il prendra la liberté de leur présenter.... »

Ce rarissime imprimé, document fort intéressant pour l'histoire de l'exportation de nos fromages, date probablement de l'année 1785. C'est en effet en 1785 que Charles Thorin, établi à Nantes avec sa jeune femme Thérèse Michel, fille du médecin Michel de Bulle, revint à Fribourg pour « former des projets de commerce auxquels plusieurs membres du Sénat ont pris part, notamment le sénateur Remy qui s'est fait nantir de revers appartenant à M^r Thorin à l'insu de la justice, de ses parents... et a joui de son escroquerie depuis 1786 ». En 1787, notre même concitoyen publiait une petite brochure: *Projet sur un commerce susceptible d'un accroissement considérable, déjà avantageusement établi à Nantes en Bretagne*, qui nous renseigne sur le développement pris par son commerce. — Charles Thorin avait été fortement impliqué dans les troubles de la révolution Chenaux; il avait rendu de signalés services au chef de l'insurrection, lui avait transmis d'importants messages et avait été un de ses hommes de confiance. Après la tragique mort de Chenaux, il s'enfuit, se réfugia à Vevey; le bailli bernois de Lentulus l'arrêta à Corsier, le fouilla minutieusement et le mit en prison. Le gouvernement de Fribourg l'accusa d'avoir colporté des écrits séditieux, exigea son éloignement immédiat, après 12 jours de détention et le condamna à trois ans d'exil du canton. C'est alors qu'il partit pour Nantes; il y fut rejoint plus tard, semblait-il, par deux de ses frères, Ambroise et Jacques; le premier ancien officier au régiment de Gruyère mêlé aussi aux affaires politiques de 1781, avait été relâché au bout de quelques jours, en même temps que le médecin Blaise Thorin, docteur de la faculté de Montpellier (1754-1789) celui-là même qui avait découvert les

sources de Montbarry et fondé le premier établissement de bains de ce nom. Le rapport du bailli de Lentulus, dont nous avons parlé plus haut, laisse entendre que Charles Thorin avait eu dans sa jeunesse quelques écarts de conduite qu'il était tout disposé à réparer. Il eut, entre autres, un fils, Charles Ambroise, qui figure, âgé seulement de 17 ans, parmi les 15 Fribourgeois (sur 20 signataires) qui signèrent la pétition fameuse adressée le 9 décembre 1797 au Directoire français par Frédéric-César de Laharpe pour lui demander d'intervenir dans les affaires de la Suisse, pétition qui fut véritablement le premier acte sérieux de la Révolution helvétique, cette signature est reproduite en photographie, avec le texte qui l'accompagne, dans la *Revue historique vaudoise de 1897*, annexe de novembre. Ajoutons qu'un Thorin fut fournisseur de Napoléon pendant son expédition d'Égypte et lui rendit beaucoup de services. Voir Berchtold, *Histoire du canton de Fribourg*, III, p. 280, 301; Max de Diesbach, *la chronique scandaleuse des misères de 1781 et 1792*, par François-Ignace de Castella, dans *Archives Soc. hist.* Fribourg VI, p. 427; Dunant, le *texte authentique de la pétition de F.-C. de la Harpe au Directoire* (9 décembre 1797), dans *Revue histor. vaudoise*, 1897, p. 335 et 336; Thorin, *Notice historique sur Villars-sous-Mont*, p. 150 et suiv. — Quant au Père Boniface Thorin, auteur du récit que nous publions, la notice historique que je viens de citer nous apprend « qu'il fut directeur du monastère de la Fille-Dieu de 1800 à 1823, qu'il mourut à Hauterive en 1831. C'était un ami de l'histoire naturelle; il avait fondé à Hauterive un petit musée qui n'était pas sans intérêt. « C'était un bon et vénérable religieux, grand oncle paternel du conseiller Hubert Thorin », auteur de la Notice, qui l'avait encore connu.
